

HANDICAP EN ENTREPRISE

Une nouvelle solution pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV, propose aux entreprises « Le service Handicap » : une expertise sur-mesure pour garantir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



« Agir en faveur de l'inclusion du handicap au travail est très important pour VYV³. Grâce au service handicap, nos experts peuvent, via un plan d'intervention individuel ou collectif adapté, dispenser des conseils et solutions appropriés. »

Anne-Marie LEMESSAGER,
 Directrice Handicap VYV³

Harmonie Mutuelle et VYV³ œuvrent pour l'accès et le maintien dans l'emploi

A l'appui du programme « Engagés Handicap », Harmonie Mutuelle, mutuelle du Groupe VYV, a pour ambition de devenir la **première mutuelle handi-accueillante, dès 2023**. Actrice d'une société inclusive, VYV³ porte la stratégie de l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV. Elle a développé une offre de services et d'établissements dans presque toutes les dimensions du parcours des personnes en situation de handicap, à tous les âges, dans tous les champs de la vie, y compris celui de l'emploi.

Prévention et amélioration de la qualité de vie au travail

L'offre conçue par VYV³ et distribuée par Harmonie Mutuelle auprès de ses 69 000 entreprises clientes va plus loin que la seule réponse apportée aux besoins et obligations des entreprises, en proposant **l'intervention d'experts in situ pour un accompagnement sur-mesure des personnes en situation de handicap**, via :

- L'adaptation de leur environnement de travail,
- L'aménagement de l'environnement numérique,
- L'aménagement de leur poste de travail,
- La formation et la sensibilisation des équipes.

Cette démarche globale permet de **conduire des actions de prévention, d'améliorer la santé au travail des collaborateurs, et d'agir sur la qualité de vie au travail (QVT)**. L'accompagnement individuel proposé tient compte aussi bien de **l'environnement de la personne en situation de handicap que de ses besoins**.

Harmonie Mutuelle s'appuie ainsi sur l'expertise et le savoir-faire de VYV³ pour proposer une solution concrète qui **favorise l'accès ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, afin de préserver et valoriser le potentiel humain de chaque entreprise**.

Fort de ses trois métiers, **le Groupe VYV développe des services et des solutions d'accompagnement pour un meilleur confort de vie**. En tant que premier acteur

mutualiste, il se mobilise pour que **les dimensions d'autonomie, de dignité et de solidarité restent au cœur des préoccupations.**

Pour en savoir plus sur notre expertise Handicap, n'hésitez pas à consulter : [les Services Handicap VYV³ \(vyv3.fr\)](#), [la Solution Handicap au travail](#) et [le guide pratique d'Harmonie Mutuelle.](#)

Quelques Chiffres clés

2,8

MILLIONS
DE PERSONNES
en âge de travailler
sont reconnues
handicapées.



36%

DES PERSONNES
HANDICAPÉES
ont un niveau d'étude
supérieur au BAC,
contre **25%** en 2014.

80%

DES ENTREPRISES
DE 20 SALARIÉS ET +
emploient au moins
une personne
handicapées.



Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 26 000 collectivités territoriales et 11 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2021, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,9 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,7 milliards d'euros de cotisations santé et 1,5 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2021, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,1 milliards d'euros.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse :

Groupe VYV : Paul Caillaud, pcaillaud-ext@groupe-vyv.fr / 06 46 40 36 85

Harmonie Mutuelle : Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr / 07 62 33 74 02

Inès Mouloudj, imouloudj@hopscotch.fr / 06 02 72 14 04